

La pertinence de l'approche territoriale*

Olivier CREVOISIER**

Groupe de recherche en économie territoriale (GRET)
Institut de sociologie, Université de Neuchâtel
Faubourg de l'hôpital 27, CH – 2000 Neuchâtel (Suisse)
Olivier.crevoisier@unine.ch

Mots-clés : modèles territoriaux d'innovation, innovation, mobilité, apprentissage,
institutionnalisme, développement

Keywords : territorial innovation models, innovation, mobility, learning,
institutionalism, development

Classification JEL : B41, B50, B52, O31, R10.

* Première version reçue, juin 2009 ; version finale novembre 2009.

** L'auteur tient à remercier plusieurs personnes qui ont lu attentivement cette note de recherche et ont fait part de leurs précieux commentaires : Denis MAILLAT, Leila KEBIR, Valérie ANGEON, Véronique PEYRACHE et José CORPATAUX. Christophe CARRINCAZEUX et Marie CORIS ont également réagi à partir d'une version préliminaire de ce texte.

Résumé

Une approche économique qui tient compte de l'espace et du temps apporte un éclairage original sur quantité de questions contemporaines. Les travaux sur les Modèles territoriaux d'innovation (Territorial innovation models - TIMs - MOULAERT et SEKIA, 2003) ont eu des impacts considérables sur les études sur l'innovation dans de très nombreux domaines (économie politique, géographie, sociologie, sciences politiques et administratives, etc.). Dans ce sens, l'approche territoriale, qui s'est très largement structurée grâce aux recherches sur l'innovation, a encore beaucoup à apporter en abordant d'autres concepts et d'autres enjeux contemporains. Cette note discute les différentes critiques et mises en perspectives adressées aux TIMs, et plus particulièrement au courant des milieux innovateurs, afin de dégager ce qui fait la force de ces recherches et qui devrait être conservé et prolongé dans ce qu'on appellera l'économie territoriale. Elle analyse les questionnements contemporains et la manière dont l'économie territoriale pourrait y répondre. Elle aborde, enfin, le projet théorique plus général de l'économie territoriale.

Cette note s'inscrit dans le cadre de plusieurs réflexions engagées actuellement tant dans la sphère francophone que dans les revues internationales et qui visent à établir un bilan rétrospectif des recherches des vingt dernières années sur les TIMs.

Summary

Using an approach which takes space and time into account brings an original explanation to numerous contemporary questions. Researches on Territorial innovation models (TIMs - MOULAERT and SEKIA, 2003) had and still have considerable impact on innovation studies in a broad range of fields (political economy, geography, sociology, administrative and political science, etc.). We therefore believe that the territorial approach, which became structured to a considerable extent thanks to research on innovation, still has much to give by applying it to other current concepts and issues at stake. The first section of our article concerns the various criticisms made in relation to TIMs and perspectives thereof, with the aim of attempting to identify the strengths behind this area of research that should, in our opinion, be preserved and extended within what we shall call territorial economy. The second section will handle current questions and the way in which territorial economy could provide a response to them. The third and final part is dedicated to the more general theoretical project of the territorial economy.

This note is part of the many reflexions developed during the last years about TIMs in French speaking as well as in international journals about TIMs. Several critical surveys, retrospective overviews and also research agendas were published.

- 1 -

Introduction

L'heure est aux *critical surveys*, aux bilans, aux regards rétrospectifs sur les recherches de ces vingt ou trente dernières années concernant les Modèles territoriaux d'innovation ou les dynamiques de proximité (plusieurs articles dans *Regional Studies* sur les *Territorial innovation models*, les "TIMs" : MOULAERT et SEKIA 2003 ; SIMMIE, 2005 ; LAGENDIJK 2006. Deux numéros spéciaux de la RERU en 2008 : « Les dynamiques territoriales: quelles nouveautés? » et « La Proximité : 15 ans déjà! ». Cette note a pour objectif de réaliser un bilan de même nature, mais plus spécifiquement centré sur le courant des milieux innovateurs, courant initié dès le milieu des années 80 par Philippe AYDALOT (MATTEACCIOLI, 2004) et le Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs (GREMI ; pour une synthèse

récente et une rétrospective, voir CAMAGNI et MAILLAT, 2006 ; LACOUR, 2008 ; pour la redéfinition actuelle d'un programme de recherche, voir COLLETIS-WAHL *et al.*, 2008).

Faire, le point, c'est faire deux choses : premièrement, examiner les différentes critiques qui ont été faites à la suite ou en parallèle aux travaux sur les milieux ; en second lieu, il s'agit, à partir d'un regard rétrospectif et de différents articles bilans publiés récemment (MOULAERT et SEKIA 2003; SIMMIE 2005 ; LAGENDIJK 2006) de se tourner vers l'avenir et de se demander en quoi une approche territoriale des questions économiques est pertinente. Elle nous semble aujourd'hui indispensable. Elle doit prendre plus de place dans les réflexions de la communauté scientifique ; aller bien au-delà des questions purement « régionales ». Faisant preuve d'ambition, elle peut se poser comme alternative aux approches néo-marginalistes dans les débats de société. Bien entendu, il est nécessaire de mettre à jour les questionnements pour les adapter aux préoccupations d'une société prise dans l'approfondissement de la mondialisation. On peut aussi avoir des ambitions théoriques et préciser en quoi les approches territoriales enrichissent les conceptions classiques en économie et en géographie.

La recherche sur les MI (Milieux Innovateurs), DI (districts Industriels) et autres TIMs avait et a toujours pour objectif de comprendre les relations entre l'organisation économique et l'organisation spatiale. Pourquoi telle ou telle région, tel ou tel pays, dans tel ou tel contexte, connaît-il une dynamique différente, quantitativement et qualitativement, de tel ou tel autre ? Mais aussi comment le territoire est-il transformé par les dynamiques économiques ? Il ne s'agit donc en aucun cas d'aborder le problème par la micro-économie, ni par la macro-économie, mais de lier d'emblée les différentes échelles, l'ici et l'ailleurs, le passé et le présent, le présent et le futur. Or, une approche économique qui tient compte de l'espace et du temps apporte un éclairage original sur quantité de questions contemporaines. Les travaux sur les TIMs ont eu des impacts considérables sur les études sur l'innovation dans de très nombreux domaines (économie politique, géographie, sociologie, sciences politiques et administratives, etc.). Dans ce sens, nous pensons que l'approche territoriale, qui s'est très largement structurée grâce aux recherches sur l'innovation, a encore beaucoup à apporter en abordant d'autres concepts et d'autres enjeux contemporains. Dans cette note, on discutera donc d'abord les différentes critiques et mises en perspectives adressées aux TIMs pour essayer de dégager ce qui fait la force de ces courants de recherche et qui devrait à notre avis être conservés et prolongés dans ce que nous appelons l'*économie territoriale*. L'analyse portera, ensuite, sur les questionnements contemporains et sur la manière dont l'*économie territoriale* pourrait y répondre.

- 2 -

Les TIMs face aux théories contemporaines

2.1. Les critiques des économies de la proximité

Au cours de ces vingt dernières années, les milieux innovateurs ont été quelques fois caricaturés. L'exemple le plus frappant et qui est encore repris aujourd'hui concerne la notion de proximité et son rôle dans les dynamiques économiques. Par exemple, des auteurs comme BOSCHMA ou RALLET et TORRE (2005), dans un numéro spécial récent dédié aux TIMs (BOSCHMA, 2005), semblent prendre le contre-pied des TIMs lorsqu'ils écrivent : [les approches TIMs] « *take for granted the positive role of proximity, there is a strong need for empirical studies that assess the impact of proximity on the performance of firms in different contexts in space and time.* » (p.42) En lisant cela, d'un côté, nous sommes confortés car ce programme de recherche est exactement ce que le GREMI a réalisé depuis le milieu des années 80. De l'autre côté, nous sommes surpris. Dès le départ, il s'est agi précisément de discerner les rôles *différenciés* de la proximité pour tel ou tel acteur, pour telle ou telle logique économique. C'est ainsi que le GREMI a examiné des cas de succès régionaux, mais aussi des cas d'échecs. C'est précisément sa force que d'avoir conduit une recherche systématique qui permettait de montrer *en quoi la proximité joue un rôle « positif »*... et en quoi, bien entendu, elle n'est pas pertinente ! L'objectif a toujours été d'identifier et de théoriser le rôle de la proximité par rapport aux relations à distance, en distinguant soigneusement quels acteurs interagissent selon quelles modalités, pour réaliser quels projets, et pour déboucher sur quels processus territoriaux. Ce qui est surprenant, c'est que de nombreux auteurs n'en ont retenu que les cas de succès qui montrent que la proximité *peut* jouer un rôle dans les dynamiques économiques. Cela se comprend en partie, car c'est bien ce que les TIMs, en général, cherchaient à expliquer et mettaient en avant. A l'époque, le dynamisme économique endogène observable à l'échelle de certaines régions restait inexplicable. Reste que les travaux du GREMI ont quelques fois été réduits à un discours régionaliste idéologique sur le rôle de la région. Finalement, peu de gens ont pris connaissance des travaux de terrain qui ont conduit à de véritables résultats de recherche. L'ouvrage de RATTI *et al.* (1998) compare systématiquement des trajectoires régionales qui ont connu des succès et des blocages.

Pour relativiser les TIMs, l'approche des économies de la proximité a consisté à avancer qu'il existe des proximités – dans notre vocabulaire, nous dirions simplement des relations – de *nature* non spatiale. Or, ce projet paraît vain et bancal.

Vain, parce qu'il y a un relent de positivisme quand on cherche à démontrer par des arguments divers qu'il existerait des relations qui seraient indépendantes de l'espace. Lorsqu'une entreprise choisit de s'organiser avec un seul établissement ou avec plusieurs, est-ce une question organisationnelle ou une question spatiale ? Cela ne renvoie pas à une quelconque nature des relations ou de la rationalité économique, technologique ou gestionnaire. C'est un choix ontologique d'inclure ou non l'espace dans les prémisses de telle ou telle approche.

Bancal parce que l'on est dans le mélange de deux ontologies. Premièrement, celle de la géographie et des approches territoriales dans les sciences sociales en général. Leur postulat fondamental est que la contrainte d'organiser les sociétés humaines sur la surface de la planète Terre est largement explicatrice des dynamiques socio-économiques. Que cette contrainte aille historiquement vers une dépendance moins exclusive envers la proximité ne change rien à l'affaire, ni à la pertinence de la démarche. En effet, analyser et interpréter le mouvement d'émancipation et de ré-ancrage face à la proximité (*place* en anglais) par la construction de relations entre lieux (*space*) distants est depuis toujours le programme de la géographie (sans vouloir la restreindre à cela, bien entendu). D'autres sciences sociales ont développé une ontologie qui dans un premier temps exclut l'espace. On pense bien sûr à l'économie politique, particulièrement néo-classique, basée sur le développement d'équations inspirées de la physique newtonienne, mais qui ont fait disparaître l'espace (distance, vitesse, accélération) en le remplaçant par le prix... avec la conséquence fâcheuse de laisser croire que l'économie peut être pensée - ontologiquement - comme totalement indépendante de l'espace (CORPATAUX et CREVOISIER, 2007). Mais ce positionnement peut bien sûr être défendu. Le problème est que dans l'approche proximité, on mélange d'un côté certaines relations qui seraient de « nature » ou ontologiquement « spatiale » - la proximité géographique - et de l'autre des relations qui seraient de nature ou ontologiquement « a-spatiale ». Étant sur deux registres épistémologiques différents, on ne parvient pas à un corpus conceptuel cohérent. On en reste à des distinctions qui ont un certain intérêt analytique, mais qui ne permettront jamais de traiter la question fondamentale, à savoir la relation entre l'organisation économique et l'organisation spatiale.

Ceci amène une première caractéristique de l'approche territoriale qui caractérise les milieux innovateurs, à savoir d'intégrer l'espace dans l'ontologie de départ et de considérer l'ensemble des relations comme spatiales et non d'isoler certaines composantes comme l'organisation ou plus généralement la rationalité économique.

2.2. L'autonomie du développement à partir de la région

Dans leur introduction, MOULAERT et SEKIA (2003) décrivent très bien le contexte dans lequel la question des modèles territoriaux d'innovation a émergé et s'est structuré. Le début des années 80 est marqué par la crise des régions de tradition industrielle et par l'échec des politiques traditionnelles de revitalisation. En parallèle, l'attention des chercheurs est attirée par certains succès aux échelles régionale et locale. A notre avis, l'idée centrale de cette époque est bien celle du développement *endogène*, c'est-à-dire qui n'est pas provoqué, ou tiré par des acteurs extérieurs à la région, mais qui a sa logique propre, son *autonomie*, une logique qui ne peut se comprendre que par les acteurs, les relations et la dynamique *internes* à la région. Jusqu'à aujourd'hui, ce point demeure central et est souvent mal compris.

Rappelons brièvement qu'autonomie ne signifie en aucun cas autarcie. Elle en est même l'opposé. L'autarcie, c'est la fermeture sur l'extérieur. L'autonomie, c'est au contraire ce qui caractérise toute entité, organisation, ou être biologique capable de gérer ses relations avec l'extérieur. Selon cette approche, l'être humain, par exemple,

échange constamment avec son environnement, que ce soit par la respiration, le dialogue ou l'écoute. Son organisation interne permet de réguler ces échanges, de grandir, de survivre et, dans une certaine mesure, de s'adapter aux pressions de l'environnement.

Peut-être que l'apport principal du GREMI a été de s'attacher à décrire cette dynamique autonome, interne/externe à la région, basée sur une proximité construite, et qui caractérise les phénomènes de développement émergents dans des environnements changeants.

Cet apport a été souvent mal interprété. De nombreuses critiques (RALLET, STORPER, etc.) ont prétendu qu'il y avait un aspect tautologique au concept de milieu innovateur : pourquoi le milieu est-il innovateur ?... parce qu'il innove. SIMMIE (2005) aborde la même question : *"One of the problems raised by the innovative milieu thesis is how the highly desirable externalities arise in the first instance. Explanations slip too easily into the argument that the innovative milieu assist innovative firms while at the same time the presence of innovative firms create the innovative milieu that are supposed to be assisting them"* (p. 793).

Dans les paradigmes d'inspiration biologique, dont relève le milieu innovateur, l'autonomie se caractérise précisément par des causalités circulaires, c'est-à-dire des processus qui s'enchaînent les uns les autres de manière close tout en échangeant avec l'extérieur. Ceci renvoie au concept d'*autonomie* tel qu'il est développé par VARELA (1989), LEMOIGNE (2002) ou MORIN (2005). De manière très simplifiée, un organisme peut absorber de la nourriture parce qu'il est vivant. Cette nourriture lui permet de vivre, et par conséquent d'absorber de la nourriture, et ainsi de suite.

Cette critique des MI comme enchaînement de processus clos n'a donc de sens que dans un paradigme mécaniste. En effet, la nécessité d'« expliquer » un phénomène par des variables exogènes au système ne se comprend que pour des systèmes hétéronomes, commandés par des instructions provenant de l'extérieur. Les variables dites endogènes (dans le sens des systèmes traditionnels d'équations) doivent être séparées des variables exogènes, explicatrices. De la même manière, lorsque le milieu innove, il suscite de nouvelles questions productives, de nouvelles opportunités pour innover. Pour autant qu'il y ait une certaine mobilisation des acteurs, il innovera à nouveau. Cette question de l'enchaînement des processus qui caractérise l'autonomie à une échelle spatiale particulière est centrale pour l'*économie territoriale* (voir ci-dessous). Elle est très largement sous-étudiée.

En résumé, on ne peut pas comprendre le développement *endogène* en recourant au paradigme mécaniste qui recherche toujours des causes externes. Au contraire, c'est l'enchaînement clos des processus qui caractérise l'émergence. On peut critiquer la théorie des MI dans le sens où elle pose que l'échelle régionale est le niveau privilégié d'émergence de l'innovation et du développement autonome. Aujourd'hui d'ailleurs, les espaces pertinents de ce point de vue se sont certainement modifiés. Cependant,

un acquis essentiel de cette théorie est l'idée que les dynamiques cumulatives, auto-renforçantes qui caractérisent les processus économiques sont à la fois le produit et le producteur de formes économique-spatiales spécifiques.

Cependant, cette autonomie ne doit surtout pas être comprise comme un automatisme, ou comme un processus délié des acteurs. C'est un autre aspect fondamental de l'approche MI. Le développement endogène ne peut s'enclencher que par l'action délibérée d'entrepreneurs (au sens Schumpétérien) situés - institués dirait-on aujourd'hui.

2.3. L'entrepreneuriat, la liberté humaine et les politiques publiques

L'intuition de Philippe AYDALOT, lorsqu'il a formulé les questions fondamentales du programme de recherche du GREMI, était que les entrepreneurs ne sont pas indépendants du milieu, mais en sont issus. Notons au passage que cette idée est très ancienne, puisque SCHUMPETER l'a déjà formulée dans sa Théorie de l'évolution économique (1912). Cependant, SCHUMPETER n'a pas poursuivi l'idée et n'a pas ouvert cette « boîte noire » qu'était le milieu.

Le développement ne peut donc s'enclencher que par une articulation entre les opportunités ouvertes et formulées par le milieu et la volonté délibérée d'entrepreneurs. On est dans une dialectique de la liberté humaine et de l'incertitude radicale, mais *en relation avec le contexte* - c'est ce dernier point qui est l'originalité de l'approche territoriale. C'est un message qui a eu une grande importance sur le plan des politiques publiques et, plus généralement, du questionnement relatif au développement. D'un côté, c'est un message très positif, car il laisse entendre que le développement est possible dans la mesure où il dépend largement de la volonté des acteurs locaux d'agir collectivement et de manière innovatrice. C'est aussi un message qui n'est pas toujours facile à entendre du point de vue des politiques publiques. En effet, combien de fois ne nous a-t-on pas demandé : « Que dois-je faire pour avoir un milieu innovateur dans ma région ? ». De ce point de vue, les approches utilisant les concepts de clusters ou de RIS (*Regional Innovation Systems*) sont à priori plus faciles à faire comprendre. Cependant, selon l'approche MI, elles n'ont pas suffisamment développé la question de l'entrepreneuriat et de la liberté humaine pour retomber dans un certain automatisme. Du point de vue des milieux innovateurs, il ne suffit pas de juxtaposer et « combiner » les différents éléments constitutifs d'un système d'innovation pour que celui-ci fonctionne. Il faut renverser la perspective. C'est l'« animation » et les interactions des acteurs qui sont la clé, qui déclenchent le processus. Sans la capacité des acteurs à s'approprier un projet et à l'activer, rien ne dit que l'investissement dans les différents composants d'un système d'innovation (centre de recherche, programmes de formation, aides individuelles à l'innovation, etc.) débouchera sur une dynamique locale.

2.4. L'approche relationnelle et le territoire

Jusqu'ici, on pourrait assimiler l'approche territoriale avec une approche micro-économique. Cet amalgame est souvent fait. D'ailleurs, le « *relational turn in economic geography* » (BATHELT et GLÜCKLER, 2003 ; BATHELT, 2006) se rapproche de cette perspective : ce sont les acteurs en relation qui font le développement, qui lient le passé et le présent, le présent et un futur incertain. Concernant ce *relational turn*, nous aimerions cependant distinguer deux dimensions. La première est méthodologique : on repère les dynamiques spatio-économiques à la manière d'un enquêteur, en parcourant les réseaux d'acteurs. La seconde est théorique et renvoie à la question des relations, de l'individualisme et du holisme.

Concernant l'aspect méthodologique, nous souscrivons entièrement à l'approche relationnelle. En effet, les travaux de terrain sur les TIMs ont certainement tous procédé de cette manière : on passe d'un acteur à l'autre pour comprendre les dynamiques d'innovation, interrogeant les uns et les autres sur l'objet, sur les acteurs et leurs relations, enfin sur la géographie de ces relations. On peut, ensuite, reconstituer les dynamiques dans leur contexte. Seuls les humains peuvent parler ; il est donc indispensable de procéder de la sorte. Cependant, cette méthode ne doit pas être confondue avec la posture théorique individualiste : ce n'est pas parce que l'on interroge des acteurs que l'on postule que la société peut être comprise de manière suffisante à partir des individus.

Sur le plan théorique, en effet, l'approche territoriale doit aller plus loin. L'approche par les acteurs, sur laquelle se recentre actuellement la géographie, suppose que l'on peut dissocier d'un côté le contexte, et de l'autre les acteurs, ces derniers étant supposés autonomes par rapport au contexte, dotés d'une certaine rationalité, formant chacun une entité cohérente. Une véritable posture méso-économique suppose de relativiser les effets « descendant » des structures sur les comportements individuels, mais aussi de ne pas tomber dans l'excès inverse, à savoir l'idée que la société peut se comprendre de manière suffisante à partir des comportements individuels, les individus étant ontologiquement séparés du contexte et doté par conséquent d'une cohérence propre. En cela, l'approche par les institutions est à notre avis souvent mal comprise et mal interprétée. Le concept fondamental n'est pas l'acteur, mais bien la *relation*, que l'on appelle cette dernière institution, proximité, convention ou... territoire. De ce point de vue, les acteurs ne sont plus autonomes, suffisants, dotés d'une rationalité indépendante du contexte, ce sont des acteurs *institués*. Ils sont traversés par des logiques qui les façonnent et les dépassent, mais sur lesquelles ils agissent en retour. On est dans un *structuralisme ouvert* (BILLAUDOT, 2001), mais explicitement territorial. Les acteurs agissent dans un contexte multi-local et multi-scalaire tout en étant influencés - *controled* dans le vocabulaire de COMMONS - par des institutions, des structures ou des régulations macro-économiques qui ne peuvent être réduites seulement à des interactions entre acteurs, aussi puissants soient-ils. *Les acteurs en interaction produisent le territoire, mais il ne faut pas oublier que le territoire façonne les acteurs, y compris dans leur rationalité*. L'écueil à éviter serait de tomber dans l'individualisme méthodologique.

Les économistes industriels ont abordé les questions liées au territoire et ont identifié les « proximités » organisationnelles et institutionnelles (BOSCHMA, 2005). A notre avis, il s'agit simplement d'un autre nom pour « relation ». A l'inverse, les géographes, constatant la remontée des échelles dans le fonctionnement de l'économie, appellent à un *relational turn*. Dans ce dialogue entre disciplines, le risque est de passer à côté de l'enjeu, sinon proximité et relation resteront des notions creuses. L'essentiel est de comprendre les effets des territoires sur les dynamiques économiques, non seulement d'un point de vue concret, mais aussi et surtout du point de vue théorique. C'est bien le projet de *l'économie territoriale*.

En relation avec ce projet, il y a un autre enjeu théorique majeur que l'on ne saisit pas encore suffisamment clairement. Lorsque l'on pose que les dynamiques spatio-économiques se développent dans un contexte, qu'elles lient le passé et le présent (la *path dependency*), le présent et le futur (la *futurity* de COMMONS), l'ici et l'ailleurs, etc. on ne comprend pas clairement ce que l'on entend par « contexte » (CORPATAUX et CREVOISIER, 2007). En effet, et ceci est une question centrale, ce « contexte » est-il extérieur aux dynamiques d'acteurs ou ces dernières en constituent-elles la matière ? Ou les deux à la fois ? Le « territoire » ou l'espace sont-ils assimilables à ce « contexte » ? Encore une fois, quel est leur extériorité par rapport aux dynamiques que l'on observe ? « Contexte » doit-il être compris au sens spatial ou au sens de la théorie systémique, comme un environnement métaphorique, comprenant l'ensemble des éléments qui influencent le processus isolé par la pensée, mais éléments qui ne sont pas systématisés par l'espace ?

Sur ces questions, le *relational turn* se rapproche de la *new evolutionary geography* (BOSCHMA et MARTIN, 2007). Cette dernière est cependant encore plus radicalement micro-économique. Au départ, l'espace est totalement séparé des acteurs. L'espace est « neutre », vierge et ne joue pas de rôle. Ensuite, les firmes innovent et façonnent l'espace. Néanmoins, la nouveauté et l'incertitude radicale à la KEYNES restent difficiles à penser puisque cette école mobilise des modèles probabilistes qui supposent que toutes les situations futures soient spécifiées au départ (BOSCHMA et FRENKEN, 2006).

Sur ces points, l'économie territoriale considère que le territoire est à la fois extérieur, hérité par les acteurs, et interne, produit par ces interactions d'acteurs institués. Le territoire est *toujours concret*, à la fois spécifique et générique, stable et en transformation, local et extra-local, agissant sur les acteurs et agi par eux.

2.5. Le passage au concept d'institution et les dynamiques multi-scalaires

Les travaux actuels mobilisent intensivement le concept d'institution et plus largement les travaux des anciens institutionnalistes américains, COMMONS et VELEN, ainsi que ceux des nouveaux institutionnalistes comme HODGSON. Ce passage au concept d'institution doit être examiné avec soin. Dans les années 90, les approches MI et les DI mettaient l'accent sur les *règles de concurrence/coopération*, sur la *confiance*, ou encore sur le *capital relationnel*. On avait coutume de mobiliser les concepts de WILLIAMSON pour souligner les aspects institutionnels des interactions. Plus

largement, il s'agissait de rendre compte de la *communauté locale* dans laquelle les relations interpersonnelles, couplées à la proximité, aux relations professionnelles, familiales ou autres jouaient un rôle déterminant dans les dynamiques économiques. En fait, il s'agissait à l'époque de se démarquer de la vision dominante qui voyait les grandes entreprises comme les porteurs du dynamisme économique : des entités décentralisées, comme les districts industriels, étaient aussi capables d'innover et d'être compétitives et il s'agissait de l'expliquer.

Encore une fois, les MI, comme toutes les autres approches TIMs, n'ont jamais prétendu être seules au monde ! Dès le départ, on trouve dans cette littérature référence à des dynamiques différentes, en particulier liées aux grandes entreprises. En clair, les approches TIMs se sont construites principalement en opposition aux dynamiques capitalistes, caractérisées par le contrôle hiérarchique et la maîtrise des relations à distance, et partiellement en articulation avec ces dernières.

La question fondamentale, c'est bien, à mon avis, toujours la même : comment s'articulent, d'une part, des dynamiques « montantes », issues de manière endogène de communautés locales ou pluri-locales, et, d'autre part, les dynamiques « descendantes » du capitalisme industriel ou financier.

Dans cette discussion, le recours si systématique aujourd'hui à la notion d'institution peut s'interpréter de deux manières. Premièrement, elle a un inconvénient. Elle masque les différences fondamentales entre les interactions micro/méso plus ou moins routinisées entre acteurs et l'action des grandes entreprises, des grandes organisations de régulation du commerce, de la monnaie, de la technologie et des migrations à l'échelle mondiale. En effet, ce ne sont pas les mêmes acteurs, ni les mêmes logiques. Pour reprendre BRAUDEL (1979, 1985), on est même souvent dans des oppositions fortes entre, d'une part, des dynamiques régionales marquées par le petit, la soumission aux mécanismes des marchés et la contrainte de l'action collective pour la survie économique et, d'autre part, l'action d'acteurs qui, grâce à leur organisation, contournent les marchés, maîtrisent et organisent les relations à longue distance.

Deuxièmement, le passage à la notion d'institution a l'avantage de l'inconvénient évoqué ci-dessus : il permet de penser les dynamiques multi-scalaires qui caractérisent l'économie d'aujourd'hui. En effet, on utilise un seul concept, l'institution, pour identifier et expliquer les interactions entre acteurs - quelle que soit leur importance - et les régulations. En fait, on crée un continuum théorique entre l'interactionnisme, l'institutionnalisme et la théorie de la régulation (COLLETIS-WAHL 2007). Par exemple, la mise sur pied d'une foire destinée à vendre les produits du terroir dans une région française est, en effet, étroitement liée aux réglementations nationales, européennes et internationales, ainsi qu'aux politiques publiques présentes à ces différentes échelles. En somme, les dynamiques actuelles sont largement multi-locales et multi-scalaires. Séparer les échelles pourrait conduire à négliger l'extraordinaire croissance des interactions à moyenne et longue distances qui, en plus du local, caractérisent notre époque et dont il faut bien rendre compte. Cette articulation de différents courants

qui se sont trop souvent disputés permet de penser l'articulation des différentes échelles, le passage du micro au macro ainsi que de tenir compte du contexte.

- 3 -

Accroissement de la mobilité et de l'intégration institutionnelle : un renouvellement des questionnements

Sans aucun doute, les MI et les TIMs, en général, ont été marqués par les préoccupations sociales à l'époque de la formulation de leur questionnaire. Rappelons que les politiques structurelles des Etats avaient échoués, et que les nouvelles technologies, en particulier l'informatique et la micro-électronique, avaient permis à des régions de l'Ouest et du Sud des États-Unis, ainsi qu'au Japon et dans une moindre mesure à Taïwan et à la Corée du Sud, de prendre leur place dans les échanges internationaux alors que les pays européens étaient dans une crise profonde. Le passage de l'échelle nationale à la région, ainsi que de la production de masse à l'innovation technologique, enfin de la grande entreprise aux réseaux de PME, caractérise les ruptures de l'époque. Aujourd'hui, tout le monde est d'accord avec l'idée que ces éléments doivent être questionnés.

Ces critiques à l'encontre de l'approche MI sont clairement justifiées avec les lunettes d'aujourd'hui. Elles ne le sont pas si l'on se remet dans le contexte de l'époque où les TIMs ont émergés. Les appliquer aux modèles développés à l'époque est un anachronisme. En revanche, ces critiques sont utiles aujourd'hui pour formuler de nouvelles questions de recherche.

Ces nouveaux questionnements tournent essentiellement autour des quatre points suivants (COLLETIS-WAHL *et al.*, 2008). Premièrement, au cours de ces dernières années, l'accroissement considérable de la mobilité des personnes, des connaissances, des informations, des capitaux et des biens a été considérable. Cette intensification de la globalisation et l'augmentation des interdépendances entre lieux distants qui en résulte posent de nouvelles questions aux collectivités territoriales. Comment maintenir une cohérence locale, voire nationale, entre les systèmes de production et les systèmes de formation et de recherche, entre les activités productives et les activités résidentielles, entre ces activités et le milieu naturel, alors que les sollicitations, les pressions, les interdépendances avec l'extérieur se multiplient et augmentent en intensité ? Les TIMs des années 80 partaient du postulat que les facteurs de production étaient largement immobiles ! Seuls les biens étaient considérés comme principalement mobiles, *tradable*. Depuis, les mises en continuité entre espaces de plus en plus distants se sont multipliées, que ce soit sur le plan institutionnel, avec les multiples accords de libre-échange et les législations financières ou sur le plan technique, avec le développement des NTIC, la croissance des transports de marchandises ou du transport aérien.

En deuxième lieu, et conformément à la critique de MOULAERT et SEKIA (2003) selon laquelle les TIMs sont trop axés sur l'offre, il convient de dépasser la théorie de la base (*export base theory*) qui était sous-jacente aux TIMs. L'idée principale était qu'il existe des systèmes de production présentant une certaine cohérence à l'échelle régionale, ne serait-ce que par le marché du travail, le système de formation et de recherche et les circuits financiers. La compétitivité consistait à exporter des biens ou des services. Ensuite, les flux de revenus ainsi générés entretiennent des activités induites dans la région, activités destinées aux résidents. L'innovation était la modalité par laquelle ces exportations se maintenaient ou croissaient. Aujourd'hui, avec la mobilité des consommateurs et des pendulaires, il n'y a plus guère d'activités qui puissent être considérées comme strictement induites. Les travailleurs peuvent habiter fort loin de leur lieu de travail et se déplacent dans le cadre de leurs emplois, les habitants se déplacent de plus en plus pour leur loisirs ou même leurs achats. Quant aux capitaux, les circuits traditionnels d'accumulation à l'échelle de la région ou de la nation sont de plus en plus remplacés par des réseaux à longue distance allant des épargnants dispersés qui investissent via les marchés financiers très concentrés dans des multinationales ayant des succursales dans de nombreux pays. L'accumulation se fait donc de moins en moins sur base locale, ni même nationale, mais dans des espaces réticulaires qui ne sont plus marqués par la contiguïté (CORPATAUX *et al.*, 2009).

Troisième ensemble de questions, la financiarisation de l'économie et ses conséquences sur l'économie réelle et sur les jeux d'acteurs. Les TIMs, et de manière plus générale l'ensemble de la science régionale, sont basés exclusivement sur les concepts et les théories de l'économie réelle. Or, la financiarisation induit d'autres logiques, d'autres rationalités dans l'économie. Elle se caractérise par la croissance de la capitalisation boursière dans les économies, c'est-à-dire la croissance du rôle de capitaux mobiles, liquides, dans le contrôle et la croissance des entreprises. Il en résulte toute une série de phénomènes dont les TIMs ne parviennent plus à rendre compte. En premier lieu, les acteurs considérés comme déterminants dans les TIMs, à savoir les PME en mains locales, ou les filiales autonomes de groupes industriels, sont aujourd'hui massivement intégrées dans de grands groupes financiers opérant toujours à une échelle internationale. Les patrons-entrepreneurs-proprétaires ont disparu pour faire place aux managers, même dans les petites structures. Les conséquences de ces changements sur l'implication locale des acteurs économiques, sur les circuits d'accumulation ou sur les choix dans le domaine de l'innovation et de l'investissement n'ont pas encore été suffisamment étudiées. Les dynamiques territoriales ne peuvent plus se comprendre en ignorant la montée de ces acteurs dorénavant dominants : les filiales des groupes cotés en bourse, leurs maisons mères et les marchés financiers. La manière dont les logiques financières et l'économie réelle s'articuleront dans l'avenir doit être prise en compte. Ici encore, une approche multi-scalaire, allant du local aux interdépendances financières à très longue distance, s'avère indispensable.

Enfin, quatrième élargissement nécessaire, celui de la notion même de développement. Les TIMs considèrent que le développement se fait par l'innovation, et plus particulièrement par l'innovation technologique. Aujourd'hui, cette conception

doit être dépassée. En effet, l'innovation est de plus en plus tirée par des éléments non technologiques, par les dynamiques socio-culturelles. L'industrie du cinéma est devenue le premier poste d'exportation des États-Unis. Les ressources culturelles sont de plus en plus mobilisées dans de très nombreuses productions (sports, médias, habillement, agro-alimentaire, santé, tourisme et loisirs, etc.). Ceci ne signifie pas, bien entendu, que la technologie n'est plus importante. Cependant, la technologie est quelque part victime de ses succès : comme elle est devenue flexible et omniprésente, la question principale est aujourd'hui de savoir quoi faire, quels services imaginer, et plus de savoir comment les fournir.

Au-delà même de l'élargissement de la notion d'innovation, c'est aujourd'hui toute la conception même du développement qui doit être questionnée. Ainsi, les effets systémiques sur les sociétés et sur l'environnement font que l'on ne peut plus simplement isoler l'innovation économique et négliger la durabilité. Les interdépendances, les sollicitations et les pressions mentionnées plus haut font qu'à toutes les échelles, il est dorénavant nécessaire de tenir compte de la durabilité, voir de s'appuyer sur la bonne santé des sociétés locales et de leur environnement naturel pour se développer. Une des principales suggestions de MOULAERT et SEKIA (2003) est d'élargir la notion d'innovation territoriale. « *There is a need to broaden the discussion on territorial innovation in all its dimensions, as a lead theme for the progress of humanity at the local level* » (p.299). On ne peut qu'être d'accord avec eux.

- 4 -

L'ouverture théorique : vers une véritable théorie territoriale de l'économie

De nombreuses critiques ont été adressées directement ou indirectement aux TIMs concernant leur propension à inventer de nouveaux concepts ou à annoncer de manière répétitive le passage à de nouveaux paradigmes. Ceci était certainement vrai à l'époque où le champ était en constitution. Ce qui est frappant aujourd'hui, en particulier à travers les articles de synthèse discutés ici, c'est, au contraire, la constitution d'un champ finalement assez bien balisé. Le recul de quelques années était nécessaire, mais on est aussi passé de l'époque de la recherche exploratoire à des travaux beaucoup plus confirmatoires, avec le développement de travaux économétriques notamment (CAPPELLO et FAGGIAN, 2005). On était donc peut-être dans un cycle classique de production de la connaissance scientifique.

Reste que nous avons vu ci-dessus qu'il y a aujourd'hui de nouvelles questions qui se posent et qui réclament des recherches exploratoires. Prendre en compte les nouveaux questionnements suppose de faire évoluer nos théories. *La théorie en sciences sociales, c'est avant tout adapter nos compétences aux transformations de l'époque et aux questions que se pose la société.* Le développement des marchés financiers et ses conséquences ne peuvent plus se comprendre avec les théories portant sur la monnaie métallique et les enjeux sociaux sont différents. Reformuler des *turns* ou des paradigmes, ou encore des agendas, c'est faire notre travail de chercheurs en sciences

sociales. Qu'est-ce qui pose problème dans cela ? Certains pensent que la rigueur, sous-entendu l'utilisation de concepts et de relations mathématiques, abstraites, est la caractéristique de la science. Pour nous, ce qui peut réellement poser problème, c'est si les fluctuations et l'imprécision des nouveaux concepts et de nouvelles théories empêchent de communiquer entre chercheurs et entre les chercheurs et la société.

Plus généralement, quel est l'apport des articles de MOULAERT et SEKIA (2003), et de LAGENDIJK (2006) ? La « mise en perspective » des TIMs, leur regroupement dans des articles et le fait d'adopter un regard rétrospectif est extrêmement intéressant en soi. En effet, en soulignant certaines divergences, mais surtout en montrant en quoi ces approches font partie d'un champ commun, ces travaux laissent penser que nous assistons à l'autonomisation progressive d'un nouveau champ de connaissance. Encore un *turn* et un changement de paradigme, diront certains ! Mais ne sont-ce pas les changements dans les idées qui permettent au monde de changer ?

Dans cette perspective, l'appellation « d'économie territoriale » est utilisée par COURLET (2008) ainsi que par PECQUEUR (2007) pour contester l'idée, dominante en économie politique, que la globalisation génère soit des convergences, soit des divergences entre espaces, selon le questionnement classique de l'économie internationale ainsi que de la Nouvelle économie géographique. Pour eux, les acteurs économiques confrontés à la globalisation vont mobiliser les ressources proches et les transformer progressivement, le territoire devenant ainsi un actif économique qui se différencie, non plus quantitativement (par exemple, par le coût des facteurs), mais bien qualitativement. C'est ce qu'ils appellent la *spécification*. Cette conception se retrouve dans tous les travaux de sciences sociales qui se développent aujourd'hui dans le courant du *transnationalisme*, un courant qui oppose à la globalisation uniformisante des multinationales un mouvement « par le bas » de créolisation et d'hybridation générateur, à des degrés divers, de diversité culturelle (DAHINDEN, 2009).

Ce qui est déterminant dans cette conception est bien la nature de l'espace. Dans l'approche néomarginaliste, mais aussi dans l'approche des dynamiques de proximité, l'espace est considéré comme exogène aux acteurs. Il s'agit d'une « scène indéformable » (CORPATAUX et CREVOISIER, 2007) sur ou dans laquelle les acteurs économiques interagissent et produisent « de l'économie » sans pour autant transformer l'espace dans ou sur lequel ces interactions se déroulent. C'est précisément le contrepied de cette conception que prennent COURLET et PECQUEUR en partant du principe que le territoire, en tant que construit historique, fournit des ressources aux acteurs pour se projeter dans l'avenir. En retour, ces acteurs agissent sur lui, de manière délibérée ou non, individuellement et collectivement, et le constituent en ressource spécifiée. Ainsi, le grand jeu de la globalisation n'est plus seulement une question de convergence ou de divergence quantitative, mais aussi et surtout une confrontation avec l'ailleurs, l'autre, la différence, confrontation qui produit de la nouveauté et de la diversité. Cette vision renouvelée de l'espace et du temps est également un grand acquis des recherches sur les TIMs.

On peut cependant avoir une vision plus radicale que COURLET et PECQUEUR de ce que pourrait être une véritable économie territoriale. L'économie politique s'est développée au cours de ces vingt dernières années dans une abstraction grandissante. L'approche néo-marginaliste - dont on ne conteste pas la pertinence par ailleurs - a été exclusivement enseignée sur le plan théorique à coup de modélisations mathématiques et sur le plan empirique par le triturage de données chiffrées. La conséquence théorique pour le moins malheureuse en a été de faire oublier aux étudiants ce que sont l'espace et le temps, la géographie et l'histoire. Face à cela, nous pensons que les TIMs marquent une première victoire de ce que nous appellerons *l'économie territoriale*. En effet, dans les TIMs, le temps et le territoire jouent un rôle essentiel dans la définition même de l'innovation. Dorénavant, il n'est plus possible de considérer l'innovation comme un phénomène purement économique, indépendant du territoire. Pour l'économie Schumpéterienne et évolutionniste, l'innovation est une rupture/filiation dans le temps. Depuis les études TIMs, l'innovation est aussi et surtout la confrontation entre un milieu, un système d'acteurs locaux, avec le global ou avec des « ailleurs » complémentaires ou concurrents. Or, c'est bien cette confrontation qualitative qui permet aux acteurs de prendre conscience de ce qu'ils sont et d'imaginer un futur possible novateur par rapport aux autres. Le territoire, la relation aux choses et aux autres, est au cœur de l'émergence de la nouveauté. C'est peut-être dans ce domaine que l'héritage des TIMs est le plus important.

Au cours de ces dernières années, on voit lentement émerger une authentique approche territoriale des concepts et des théories économiques. Cette approche peut prendre deux voies. Premièrement, il s'agit d'explicitier les conceptions sous-jacentes, presque toujours tacites, des théories économiques (CORPATAUX et CREVOISIER, 2007). En second lieu, et de manière beaucoup plus ambitieuse, il s'agit de refonder les concepts de l'économie politique en mettant au centre le territoire. Temps et espace sont indissociables de la nature même des phénomènes économiques, et n'en constitue en aucun cas une simple « scène », un support extérieur et inerte.

A l'opposé de l'innovation, pour laquelle le rôle de la proximité a été mis en évidence, on peut prendre l'exemple du développement de la finance. L'industrie financière est l'industrie qui construit et exploite la mobilité/liquidité du capital (CORPATAUX et CREVOISIER, 2005). En rendant la propriété des titres financiers mobile, l'industrie financière permet aux détenteurs de capitaux de sortir de la proximité, d'investir à longue distance dans toute l'économie financiarisée. L'industrie financière a donc œuvré pour le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, pour la mise en continuité des institutions par delà les frontières afin de permettre cette circulation. On peut donc la voir comme une industrie fondamentalement spatiale, qui joue aujourd'hui un rôle similaire dans les transformations économiques à celui des chemins de fer au XIX^{ème} siècle, une vision territoriale, totalement à l'opposé de l'idée que cette activité serait totalement abstraite de l'espace.

Dans cette perspective, toutes les notions et tous les concepts de l'économie politique, allant de celui d'investissement à celui de revenu, en passant par ceux d'entreprise ou de crédit, pourraient et devraient être reformulés.

Réinvestir les thèmes de société par une approche territoriale permet de penser l'économique dans son contexte. C'est intellectuellement stimulant et ça peut être socialement utile.

Bibliographie

- BATHELT H., 2006, "Geographies of production: growth regimes in spatial perspective 3 – towards a relational view of economic action and policy", *Progress in Human Geography*, vol 30, n°2, pp. 223-236.
- BATHELT H., J GLÜCKER (2003), "Toward a relational economic geography", *Journal of economic geography*, vol 3, n°2, pp 1543-1563
- BOSCHMA R., 2005, "Role of proximity in interaction and performance: conceptual and empirical challenges", *Regional Studies*, vol 39, n°1, pp. 41-45.
- BOSCHMA R., FRENKEN K., 2006, "Why is economic geography not an evolutionary science ? Towards an evolutionary economic geography", *Journal of Economic Geography*, vol 6, pp. 273-302.
- BOSCHMA R., R MARTIN (2007), "Editorial: Constructing an evolutionary economic geography". *Journal of economic geography*, vol 7, n°5, pp 537-548.
- BILLAUDOT B., 2001, *Régulation et croissance : une macro-économie historique et institutionnelle*, L'Harmattan, Paris.
- BRAUDEL F., 1979, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. Le XV^e et le XVIII^e siècles*, Armand Colin [3 tomes], Paris.
- BRAUDEL F., 1985, *La dynamique du capitalisme*, Flammarion, Paris.
- CAPELLO R., FAGGIAN A., 2005, "Collective Learning and Relational Capital in Local Innovation Processes", *Regional Studies*, vol 39, n°1, pp. 75-87.
- CAMAGNI R., MAILLAT D., 2006, *Milieux innovateurs : théorie et politiques*, Economica-Anthropos, Paris.
- COLLETIS-WAHL K., CORPATAUX J., CREVOISIER O., KEBIR L., PECQUEUR B., PEYRACHE-GADEAU V., 2008, "The territorial economy: a general approach in order to understand and deal with globalisation", in M-J ARANGUREN, C. ITURRIOZ, J. R. WILSON (eds.), *Networks, Governance and Economic Development : Bridging Disciplinary Frontiers*, Edward Elgar, Cheltenham.
- COLLETIS-WAHL C., 2007, *Dynamiques territoriales, micro et macro liens, un essai de construction d'une typologie*, Grenoble-Chambéry : XLIII^e colloque de l'ASRDLE, 11-13 juillet.
- CORPATAUX J., CREVOISIER O., 2005, "Increased capital mobility/liquidity and its repercussions at regional level: some lessons from the experiences of Switzerland and the United Kingdom (1975-2000)", *European Urban and Regional Studies*, vol 12, n°4, pp. 315-334.
- CORPATAUX J., CREVOISIER O., 2007, "Economic Theories and Spatial Transformations: Clarifying the Space-time Premises and Outcomes of Economic Theories", *Journal of Economic Geography*, pp. 285-309.
- CORPATAUX J., CREVOISIER O., THEURILLAT T., 2009, "The expansion of the financial industry and its impact on the economy: A territorial approach based on Swiss pension funds", *Economic Geography*, vol. 85, n° 3, pp. 313-334.
- COURLET C., 2008, *L'économie territoriale*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- DAHINDEN J., 2009, « La circulation des personnes, des connaissances et des richesses comme lecture clé des sociétés contemporaines », *Revue économique et sociale*, (à paraître).

- LAGENDIJK A., 2006, "Learning from conceptual flow in regional studies: framing present debates, unbracketing past debates", *Regional Studies*, vol 40, n°4, pp. 385-399.
- LACOUR C., 2007, « A propos de l'ouvrage Milieux Innovateurs, théorie et politiques, textes réunis par Roberto CAMAGNI et Denis MAILLAT », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 1, pp. 127-137.
- LE MOIGNE J.-L., 2002, *Le Constructivisme*, L'Harmattan [3 volumes], Paris.
- MATTEACCIOLI A., 2004, *Philippe AYDALOT : Pionnier de l'économie territoriale*, L'Harmattan, Paris.
- MORIN E., 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Le Seuil, Paris.
- MOULAERT F. and SEKIA F., 2003, "Territorial Innovation Models", *Regional Studies*, vol. 37, n° 3, pp. 289-302.
- PECQUEUR B., 2007, « L'économie territoriale : une autre analyse de la globalisation », *Alternatives économique, l'économie politique*, vol 33, n°1, pp. 41-52.
- RATTI R., BRAMANTI A., GORDON R. (eds), 1997, *The Dynamics of Innovative Regions: the GREMI Approach*, Ashgate, Aldershot U.K.
- SIMMIE J., 2005, "Innovation and Space: A Critical Review of the Literature", *Regional Studies*, vol 39, n°.6, pp. 789-804.
- TORRE A, RALLET A, (2005). "Proximity and localisation" *Regional Studies*, vol 39, n°6, pp 47-59
- VARELA F., 1989, *Autonomie et connaissance : Essai sur le vivant*, Le Seuil, Paris.